

Séance du 16 janvier 2021

Lecture par M. LEVEQUE de la précédente réunion

Le Conseil Municipal :

Adopte à l'unanimité la convention de partenariat entre les communes de Nomexy et Châtel-sur-Moselle portant sur l'accueil extrascolaire,
Autorise la Maire à signer la convention.

Décide à l'unanimité le recrutement d'un agent contractuel en référence au grade d'adjoint technique pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité pour une période de 5 mois allant du 1^{er} mars 2021 au 31 juillet 2021 inclus.

Cet emploi relève de la catégorie hiérarchique C.

Cet agent assurera des fonctions d'aide à la cantine et au ménage, ainsi qu'aux ateliers périscolaires à temps non complet à hauteur de 24 heures hebdomadaires.

La rémunération de l'agent sera calculée par référence sur la base de l'indice brut 350, indice majoré 327, compte-tenu des fonctions occupées, de la qualification requise pour leur exercice, de la qualification détenue par l'agent ainsi que son expérience.

S'engage à inscrire les crédits correspondants au budget,

Autorise Madame La Maire à signer tout document relatif à ce dossier.

Accepte à l'unanimité l'adhésion de la commune de VILLOUXEL (canton de Neufchâteau), le Syndicat Intercommunal du Breuil (canton de Mirecourt), le Syndicat scolaire de Bocquegney Gorhey Hennecourt (canton de Dompaire) ainsi que le syndicat des sources de Stéaumont (canton de Bruyères) au Syndicat Mixte pour l'Informatisation Communale.

Décide à l'unanimité de ne pas exercer son droit de préemption urbain sur les demandes de Maître GRANGER, notaire à Charmes, pour les parcelles cadastrées section AB n° 89 de 25 ca et N° 96 de 1 a 31 ca et n° 100 de 3 a 44 ca situées 4 Place Robert Arnould pour un prix fixé à 135 000.00 €, de Maître CUNRATH, notaire à Châtel-sur-Moselle, pour la parcelle cadastrée section AC n° 229 de 1 a 48 ca située 20 rue du Saulcy pour un prix fixé à 90 000.00 € et de Maître CUNRATH, notaire à Châtel-sur-Moselle, pour la parcelle cadastrée section C n° 454 de 22 a 28 ca située Vigne David pour un prix fixé à 10 000.00 €.

Questions diverses :

Suite à la lettre de la Préfecture relatif au conseil municipal du 14 novembre 2020, il est demandé que Mme Thieriot remplace M. Toussaint à la commission travaux Sécurité Patrimoine. En effet, lors du conseil M. Toussaint n'avait pas présenté sa candidature à la commission travaux alors que Mme Thieriot oui.

Route communale entre Châtel et Portieux : problèmes sur travaux effectués par certains propriétaires Travaux centre-ville (fin 2021-début 2022) plus long que prévus

Eclairage public : tranche faite à la Pucelle (28 248 €) autofinancé 100% par la commune.

Quai Jean Jaurès 13 746 € HT (80% d'économie, 400 points lumineux en tout, 150 points lumineux de fait en LED)

Poursuite quartier Pucelle avenue Léon Lejeau, rue du Haut Gerbier, route d'Hadfigny sur 2021 pour l'éclairage public

Suggestion pour avoir du sel pour saler les trottoirs

Reste à réaliser de 2020 reporté en 2021 : Portail et garde-corps : 4 680 €, placard pour école maternelle : 4 836 €

Enumération des cartes de vœux reçues

La séance est levée à 10 h 15.